

connaissance approfondie du grand royaume de l'art, dont Mme Jameson explore tous les recoins avec un sentiment ingénieux et délicat. L'auteur a illustré divers de ses ouvrages, entre autres ses caractères des femmes de Shakespeare, d'une façon qui donne à croire qu'elle aurait pu devenir un artiste distingué si elle n'avait pas préféré la plume au crayon. Son dernier ouvrage, dont elle s'occupait depuis deux ans, et auquel elle travailla trois ou quatre jours avant sa mort dans le salon de lecture du *British Museum*, et qui reste inachevé, avait déjà été annoncé par M. Longman, sous ce titre : *Histoire de Notre-Seigneur et de son précurseur saint Jean-Baptiste, avec les personnages et les sujets typiques tels qu'ils sont représentés dans l'art chrétien.*

## BULLETIN DES SCIENCES.

— M. Drouyn de Lhuys vient de lire, à la séance publique de la Société Zoologique d'Acclimatation, une intéressante étude sur l'acclimatation des végétaux exotiques. Voici, d'après ce travail, la nomenclature de quelques-uns des végétaux empruntés par la France aux régions étrangères :

Parmi les céréales, le froment et le sarrasin viennent de l'Asie; le seigle, de la Sibérie; le riz, de l'Éthiopie. Parmi les légumineuses, le concombre, d'Espagne; l'artichaut, de la Sicile et de l'Andalousie; le cerfeuil, de l'Italie; le cresson, de Grèce; la laitue, de *Oss*; le chou blanc, du Nord; le chou vert, le chou rouge, l'oignon et le persil, de l'Égypte; le choufleur, de Chypre; l'épinard, de l'Asie Mineure; l'asperge, de l'Asie; la citrouille, d'Astracau; l'échalotte, d'Ascalon; le haricot, de l'Inde; le raifort, de la Chine; le melon, de l'Orient et de l'Afrique; l'Amérique nous a fourni la pomme de terre et le topinambour. Parmi les fruits, nous devons l'aveline, la grenade, la noix, le coing et le raisin, à l'Asie; l'abricot, à l'Arménie; le citron, à la Médie; la pêche, à la Perse; l'orange, à l'Inde; la figue, à la Mésopotamie; la noisette et la cerise, au Pont; la châtaigne, à la Lydie; la prune, à la Syrie; les amandes, à la Mauritanie, et les olives, à la Grèce. Parmi les plantes qui servent à divers usages, citons le café, de l'Arabie; le thé de la Chine; le cacao, du Mexique; le tabac, du nouveau monde; l'ail, d'Égypte; le fenouil, des Canaries; le girofle, des Moluques; le ricin, de l'Inde, etc. Parmi les arbres, le maronnier vient de l'Inde; le laurier, de la Grèce; le sureau, de la Perse, etc. Parmi les fleurs, le narcisse et l'oignon viennent de l'Italie; le lis, de la Syrie; la tulipe, de la Cappadoce; le jasmin, de l'Inde; la reine-marguerite, de la Chine, la capucine, du Pérou; le dahlia, du Mexique, etc.

La plupart des plantes de nos jardins et de nos promenades sont d'acclimatation beaucoup plus nouvelle qu'on ne le suppose. L'orme ne s'est bien propagé chez nous que depuis le 16<sup>e</sup> siècle; il n'y a pas deux cent cinquante ans que le platane nous a été apporté d'Italie; le patriarcat de tous les acacias français, planté en 1635, par Vespacien Robin, existe encore au jardin des Plantes; le maronnier d'Inde est du même âge. La renouée et la rose de Damas nous viennent de saint Louis; le lilas fut apporté de Perse, il y a trois cents ans; la laitue, le melon, des artichauts, les oignons d'Alexandrie, en Piémont, furent apportés d'Italie, par Ribelaiz, pour son ami le cardinal d'Estissac; la tulipe n'est connue que du commencement du 17<sup>e</sup> siècle; le réséda nous arriva d'Égypte et de Barbarie, il y a environ cent ans; le rosier du Bengale, qui orne maintenant toutes nos chaudières, ne date que du siècle dernier; la reine-marguerite n'a pris possession de nos jardins que depuis une soixantaine d'années; les chrysanthèmes de l'Inde sont de 1789; les dahlias furent apportés en Espagne en 1790, et la France les reçut du Jardin des Plantes de Madrid en 1802.

D'après un ouvrage publié par M. Moreau de Jonnés, en 1825, et intitulé *le commerce au 19<sup>e</sup> siècle*, le nombre total des plantes exotiques importées en Angleterre, jusqu'à cette époque, était de dix à onze mille. Les 47 premières espèces, y compris l'orange, l'abricotier, le grenadier, furent introduites avant ou pendant le règne de Henri VIII; 533 furent importés sous Elizabeth; 578 sous les deux Charles et sous Cromwell; 44 sous Jacques II; 298 sous Guillaume et Marie; 230 sous la reine Anne; 192 sous George I<sup>er</sup>; 1,770 sous George II; 6,756 sous George III. M. de Candolle évalua, en 1722, au nombre de 7,000 à 12,000 le nombre des espèces, qui étaient cultivées dans les jardins botaniques de Paris, de Kew, de Copenhague, de Berlin et de Moscou.

— Il y a quinze ans environ, le docteur James Braid, savant anglais public sur l'hypnotisme ou *somnambulisme* (c'est ainsi qu'il l'appela), un ouvrage dans lequel il annonça le fait capital que voici : Si l'on tient un objet brillant devant les yeux d'une personne, à la distance de huit à quinze pouces anglais, et au niveau de la racine du nez, il se produira d'abord, au bout de quelques minutes, un strabisme convergent, et ensuite une insensibilité complète, semblable à la catalepsie. Chose étrange ! il a fallu quinze ans pour que cette singulière découverte se fit enfin jour à travers l'avalanche d'observations de tout genre dont s'est enrichie depuis la science médicale. Il a fallu quinze ans pour qu'il se trouvât enfin un jeune médecin assez énergique pour mettre à l'épreuve l'expérience publiée par Braid ! C'est un docteur Azam, professeur suppléant à l'École de médecine de Bordeaux, qui revient l'honneur d'avoir le premier cherché à tirer parti de ce fait merveilleux. Depuis dix-huit mois, ce jeune praticien s'en est servi avec succès dans les opérations chirurgicales : les premiers qui, sur son indication, en ont fait l'essai à Paris sont MM. Broca et Follin. Depuis lors, MM. Trousseau et Velpeau ont pratiqué avec succès l'hypnotisme, l'un à l'Hôtel-Dieu, et l'autre à la Charité. Plus tard, c'est le Dr. Pertusio qui l'a

essayé à Turin, et, à l'heure qu'il est, l'hypnotisme est devenu un fait vulgaire pour toute l'Europe.

Voici, d'après les indications de M. Azam, la manière dont on opère : On place le malade dans un fauteuil, la tête renversée sur le dossier; on l'invite à regarder fixement un objet brillant placé, comme nous l'avons dit plus haut, "de façon à produire un strabisme convergent tel que les axes des deux yeux rasent, pour ainsi dire, l'arcade sourcilière, et qu'on voie tout juste l'objet." Après quelques minutes, les pupilles, d'abord contractées, se dilatent et se resserrent comme par un mouvement oscillatoire; le visage perd toute expression, la respiration s'accélère, le malade fait des mouvements de déglutition, la face devient plus rouge, les jugulaires se gonflent, le pouls s'abaisse. "Beaucoup de malades, à ce moment, ferment les yeux à la suite de plusieurs clignotements rapides; d'autres les gardent ouverts; alors on les ferme doucement. Si, au même temps, de la main qui tient le pouls, on pince légèrement la peau, on reconnaît que la période anesthésique commence. Si surtout les malades sont entendus un léger roulement, on peut avoir la certitude qu'elle est complète. Alors on peut opérer. Dans la plupart des cas, si on élève les bras ou les jambes, ils gardent la position donnée; la catalepsie existe." Cet état peut durer de quatre à quinze minutes. Les hommes d'un tempérament nerveux, mais surtout les femmes et les enfants à partir de l'âge où ils peuvent fixer leur attention, sont très accessibles à cette anesthésie artificielle. Les natures vigoureuses y sont rebelles. L'hypnotisme n'est généralement pas applicable aux personnes sujettes à des convulsions.

Tels sont les renseignements qu'a publiés à ce sujet le Dr. Azam. Mais il est certain, quelle qu'en soit la cause, que cette méthode d'anesthésie a échoué dans un grand nombre de cas. Toutefois, les cas où elle a réussi sont assez nombreux pour la faire adopter dans la science. Elle n'est pas exempte de dangers, car outre ceux que nous indique le Dr. Azam, il y a encore celui d'une congestion cérébrale. Mais Fother, le chloroforme surtout, condamné par l'Académie de Lyon et par d'autres corps savants, en sont-ils exempts? La nature ne se laisse pas impunément frustrer de ses droits; il faut, de quelque manière qu'on s'y prenne, ou souffrir, ou courir le risque de la vie.

On se demandera sans doute pourquoi, aux yeux des médecins, l'hypnotisme se rattache au *somnambulisme*? Dans une note adressée à l'Académie des Sciences, M. Tigré de Sienna nous en donne l'explication suivante : lorsqu'on magnétise un patient, on lui prescrit d'attacher les yeux fixement sur ceux du magnétiseur; or, il ne peut conserver cette position fixe sans une fatigue qui devient d'autant plus grande qu'elle est accompagnée d'un strabisme interne, et souvent d'une élévation des deux globes oculaires, le magnétiseur étant placé plus haut que le magnétisé. En ce point, le magnétisme n'effectivement une certaine analogie avec l'hypnotisme.

L'hypnotisme est d'ailleurs applicable aux animaux aussi bien qu'à l'espèce humaine; c'est ce qui nous est prouvé par une série d'expériences très intéressantes faites par notre savant collaborateur, le docteur Michéa. Voici en quoi elle consistait : On place une poule sur un banc peint en vert, de la longueur d'un mètre et demi environ; un des assistants tient la poule le bec appuyé sur le banc; puis on tire, avec de la craie blanche, une ligne tout le long du banc, à partir de la racine du bec. Par ce moyen, les yeux de la poule parcourent toute la ligne blanche, qui tient lieu de l'objet brillant. L'effet ne tarde pas à se faire sentir; la poule commence à cligner rapidement des yeux, puis elle ouvre le bec et se laisse tomber d'un côté ou de l'autre. C'est la indication de l'état anesthésique; on peut alors piquer la poule en différents endroits sans qu'elle donne le moindre signe de souffrance. On peut lui tourner la tête à droite ou à gauche, la lui remettre sous les ailes; elle reste immobile. Dans l'expérience décrite par M. Michéa, l'anesthésie s'est dissipée spontanément au bout de trois minutes; la poule n'a d'abord secoué la tête, puis elle s'est levée, a battu des ailes, et enfin elle s'est mise à courir. Alors on l'a reprise, et après avoir effacé la ligne de craie, on a voulu essayer de la rendre immobile comme auparavant, mais en vain. Ces expériences ont été variées de plusieurs manières, et toujours avec les mêmes résultats. On savait depuis longtemps qu'une poule devient immobile quand on tire plusieurs lignes en des sens différents, le long du dos et de la tête, puis transversalement. M. Guerry a rappelé à l'Académie des sciences que le Père Kircher en parla dans son ouvrage intitulé : *Ars magna lucis et umbræ*, publié à Rome en 1646. Un de ses contemporains, Daniel Schwenter s'en occupa également. Mais c'est M. Michéa qui, le premier, a fait voir que dans cette expérience la poule est dans un véritable état de catalepsie.

On s'abonne, pour CINQ CHELLINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lemir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour CINQ CHELLINS par année au *Lower Canada Journal of Education*, rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. James Pechin, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELLINS, les deux journaux ou à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le Journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le Journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chellin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

Des Presses à Vapeur d'Éusèbe Sénécal, 4, Rue Saint-Yves, Montréal.